

RAPPORT D'ÉTAPE 2025

En vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité

Autocar Excellence

Date de publication : 2025

Déclaration d'engagement

Autocar Excellence s'engage à créer une culture d'inclusion et d'accessibilité. Nous contribuerons à faire du Canada un pays exempt d'obstacles pour tous en élaborant un cadre d'accessibilité qui aidera les employés et le public que nous servons à profiter de la meilleure expérience possible de nos services, de nos produits et de nos installations.

Autocar Excellence s'appuiera sur les efforts actuels dans le cadre de l'élaboration de notre plan d'accessibilité initial, comme l'exige la Loi canadienne sur l'accessibilité. Ce plan d'accessibilité aidera notre organisation à respecter ses engagements en matière d'accessibilité et à établir une culture axée sur l'accessibilité.

Nous avons décrit dans notre plan d'accessibilité les différents obstacles que notre entreprise rencontre. Le présent rapport d'étape met en évidence les améliorations que nous avons apportées en matière d'accessibilité.

Comment demander des médias substituts

Vous pouvez utiliser les coordonnées ci-dessous pour nous demander une copie de la description de notre processus de rétroaction ou notre rapport d'étape dans les médias substituts suivants : imprimé, gros caractères, braille, format audio ou électronique compatible avec les technologies d'adaptation destinées à aider les personnes handicapées. Nous vous fournirons le format que vous demandez le plus tôt possible. Les formats braille et audio peuvent prendre jusqu'à 45 jours. Les formats imprimés, en gros caractères et électroniques peuvent prendre 15 jours.

Contactez-nous :

Courriel : info@autocarexcellence.com

Téléphone : 418-835-3336

Courrier : 874 rue Archimède, Lévis, G6V 7M5 Québec

Rétroaction

À ce jour Autocar Excellence n'a reçu aucun commentaire sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Consultations

Nous n'avons malheureusement pas pu consulter des personnes en situation de handicap ou des consultants externes. N'ayant pas eu de réponse, nous avons créé un comité interne avec l'équipe de direction et certains employés afin de définir les obstacles potentiels d'Autocar Excellence.

Emploi

Obstacle : Améliorer la section carrière de notre site internet.

Mise à jour : Refonte du site pour améliorer l'accessibilité et la page carrière.

Environnement bâti

Obstacle : Prévoir un espace de stationnement « Emplacement réservé »

Mise à jour : Création d'une place dédiée à proximité de l'entrée principale.

Technologies de l'information et de la communication

Obstacle : Adapter certains matériels informatiques.

Mise à jour : Mise en place d'un bureau adapté au 1er étage avec des périphériques adaptés.

Acquisition de biens, de services et d'installations

Obstacle : Adapter nos installations.

Mise à jour : Ajout de rampes et de rambardes de sécurité dans les installations.

Conception et prestation de programmes et services

Obstacle : Normaliser les processus et programmes.

Mise à jour : Formation offerte sur la Loi canadienne sur l'accessibilité.

Transport

Non applicable

Ce domaine n'est pas concerné pour notre organisation.

Conclusion

Au cours des douze prochains mois, notre organisation poursuivra la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité en surveillant de près les progrès réalisés et en évaluant les mesures mises en place, afin d'atteindre nos objectifs et d'éliminer les obstacles restants. Nous continuerons d'encourager la rétroaction par l'entremise de notre processus établi, et chaque commentaire reçu sera examiné attentivement pour orienter nos actions futures. Un rapport d'étape sera publié à la prochaine échéance, suivi d'un nouveau plan sur l'accessibilité pour assurer une amélioration continue.